

*Communiqué de presse*  
*Le 28 novembre 2021*

## **Travaux sur la RD 934 à Chelles : fermeture à la circulation de l'avenue Charles de Gaulle jusqu'au mardi 30 novembre suite aux intempéries**

**Depuis mi-novembre, des travaux sont réalisés de nuit sur la RD934 à Chelles, entraînant la fermeture à la circulation de l'avenue Charles de Gaulle de 21h à 5h30. Suite aux intempéries de ce week-end, les matériaux de protection temporaire mis en place sur la chaussée ont été endommagés, nécessitant une fermeture totale à la circulation ce dimanche 28 novembre. Une intervention est en cours pour permettre la remise en état de la route, qui sera rouverte aux automobilistes le mardi 30 novembre à 5h30.**

Placée en vigilance jaune par Météo France, la Seine-et-Marne a enregistré ce week-end sur ses routes des épisodes de givre et de verglas ainsi que de faibles chutes de neige. A Chelles, ces intempéries ainsi que les précipitations ont endommagé les matériaux de protection temporaire mis en place sur l'avenue Charles de Gaulle (RD 934), actuellement en travaux. Cet axe a dû être fermé à la circulation ce dimanche 28 novembre : les agents départementaux des routes et les services de la ville sont pleinement mobilisés pour sa remise en état dans les meilleurs délais. La réouverture interviendra le mardi 30 novembre à 5h30. Dans l'intervalle, les automobilistes sont invités à emprunter les déviations en place.

Dans le cadre de la rénovation complète de l'avenue du Général de Gaulle à Chelles, après l'enfouissement des réseaux aériens et la sécurisation de l'avenue, menés par la Ville de Chelles, la troisième phase d'aménagement a débuté le 15 novembre 2021. Les travaux de rénovation complète de la chaussée, conduits par le Département de Seine-et-Marne, doivent se poursuivre jusqu'au 17 décembre prochain. Afin de limiter les nuisances, les interventions se déroulent de nuit, entre 21h et 5h30. Des déviations ont été mises en place et une signalétique a été installée.

Les agents du Département de Seine-et-Marne restent mobilisés pour assurer toute l'année les meilleures conditions de circulation sur l'ensemble du réseau routier départemental. Depuis le 15 novembre, le dispositif de « viabilité hivernale » a été activé afin d'assurer des routes praticables sur les axes prioritaires en cas de neige ou de verglas, avec des équipes mobilisables 7 jours sur 7 et 24h/24.

### Contacts presse :

Marie Camière – 06.07.50.30.94 – [marie.camiere@departement77.fr](mailto:marie.camiere@departement77.fr)

Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – [anne-laure.boinnard@departement77.fr](mailto:anne-laure.boinnard@departement77.fr)